FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Gabriel LEDLUZ

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

N1 France Chimie Ouest-Atlantique (sécurité des personnels des entreprises).

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 14/09/2026 au 14/09/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à 12, rue du Clos Bessere 44480 Donges
Le 14/09/2026

Cachet et signature

ATSI Centre Ouest
Zone d'activités des Six Croix
12, rue du Clos Bessere
44480 Donges
Siren 823 129 101
N° déclaration d'activité 52.44.08073.44

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Kriss CADOUX

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

N1 France Chimie Ouest-Atlantique (sécurité des personnels des entreprises).

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 14/09/2026 au 14/09/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à 12, rue du Clos Bessere 44480 Donges
Le 14/09/2026

Cachet et signature

ATSI Centre Ouest
Zone d'activités des Six Croix
12, rue du Clos Bessere
44480 Donges
Siren 823 129 101
N° déclaration d'activité 52.44.08073.44

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Afif ZAMAOUCH

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

N1 France Chimie Ouest-Atlantique (sécurité des personnels des entreprises).

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 14/09/2026 au 14/09/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à 12, rue du Clos Bessere 44480 Donges
Le 14/09/2026

Cachet et signature

ATSI Centre Ouest
Zone d'activités des Six Croix
12, rue du Clos Bessere
44480 Donges
Siren 823 129 101
N° déclaration d'activité 52.44.08073.44

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.